

sions anglaises n'étaient pas habitués par 90,000,000 d'âmes, et qu'elle en compte aujourd'hui 283 millions.

### Les troubles du Maroc.

Une dépêche d'origine autrichienne nous a annoncé avant-hier que la guerre civile venait d'éclater à Tanger et que les consuls étrangers s'étaient réunis pour aviser en commun aux moyens de préserver leurs nationaux. Nous recevons à ce sujet les avis suivants datés de Gibraltar :

Gibraltar, 27 juin. — Des avis de Tanger, datés d'hier, annoncent que les montagnards du district de Tanger se sont révoltés contre le pacha nouvellement nommé. Ils sont descendus en force dans les plaines des environs de la ville et menacent de détruire les récoltes des habitants qui forment la milice du district. Ils ont déclaré qu'ils ne feront aucun mal aux chrétiens et aux juifs, mais qu'ils empêcheront les vivres et autres articles d'approvisionnement d'entrer dans la ville, à moins que le pacha ne soit destitué ou ne soit remis entre leurs mains. Les chefs de l'insurrection ont expédié des messages à tous les chefs des villages entourant Tanger, déclarant qu'ils tentent de résister à leur autorité ou de soutenir le gouverneur de Tanger, leurs villages et leurs récoltes sur pied seront brûlés et leur bétail enlevé. Les tribus, en forces considérables, marchent sur Tanger dans le but de bloquer la ville, et l'on espère que toutes les mesures de précaution seront prises pour protéger les sujets anglais.

La goëlette à vapeur canonnière, le Pigeon, est partie pour Tanger ce matin, et le Rapide, qui a été rappelé de Malaga, suivra le plus promptement possible.

Gibraltar, 29 juin. — De nouveaux avis arrivés de Tanger sont plus favorables. Les chefs de l'insurrection sont entrés hier dans la ville sous la garantie d'un sauf-conduit qui leur a été délivré par l'intermédiaire des représentants de l'étranger. Une conférence a eu lieu avec ces chefs, qui ont exposé leurs griefs au ministre maure Sidi Madmoud Gargach, lequel s'est engagé à faire parvenir ces plaintes au sultan. L'ordre est rétabli. Les vivres peuvent maintenant entrer dans la ville, et on l'espère qu'on pourra en venir à un arrangement à l'amiable. Malgré la tranquillité dont jouit la ville, les autorités ont cru devoir faire fermer les portes, à cause du grand nombre de Maures qui y sont accourus.

Un immense incendie, le plus grand qui ait eu lieu ici, a ravagé une étendue de trois cents de mille du pays. Cinq régiments ont travaillé jusqu'à la nuit avant de pouvoir éteindre les flammes.

### TRIBUNAUX

Pillage de l'évêché d'Autun. Les débats de cette grave affaire, dans laquelle sont comparus comme en la suite, plusieurs soldats de la guérilla marseillaise et des francs-tireurs de Caprera ont commencé hier, mardi, devant le conseil de guerre siégeant à Bourges.

L'affaire comprenait d'abord 25 accusés, dont le surplus ont été mis en liberté par suite d'une erreur de non-lieu.

Les accusés présents sont au nombre de neuf. Ce sont les nommés Mick, Paget, Lécusson, Nicolas, Gras, Giraud, Aulan, Richard et Concéty.

Mick, ex-captaine à la 1<sup>re</sup> compagnie de la guérilla marseillaise, a subi trois condamnations : 1<sup>re</sup> le 28 septembre 1867, six mois de prison, escroquerie ; 2<sup>e</sup> 1<sup>er</sup> mai 1868, six mois de prison, abus de confiance ; 3<sup>e</sup> 18 octobre 1872, faillite.

Il est de plus signalé comme un escroc dangereux et un homme d'une conduite ignoble.

Paget, ex-captaine à la 5<sup>e</sup> compagnie de la guérilla marseillaise, deux condamnations : 1<sup>re</sup> 26 avril 1866, quatre mois de prison, coups et blessures ; 2<sup>e</sup> 10 décembre 1867, huit jours de prison, outrage à un agent.

Il est accusé par ses propres soldats de malversation dans les comptes de sa compagnie.

Paget est le chef d'une bande de mal-faiteurs de Marseille pratiquant le genre de vol dit à l'américaine. C'est à la tête de cette bande qu'il se présente à la guérilla marseillaise où il fut incorporé avec ses hommes et nommé leur capitaine.

Autan, ex-sergent-major à la 5<sup>e</sup> compagnie, même corps, une condamnation : 14 mai 1868, deux mois de prison, vol.

Concéty, ex-soldat à la 5<sup>e</sup>, même corps, une condamnation à 25 fr. d'amende pour blessures par imprudence.

Richard, ex-fourrier, même compagnie, même corps, une condamnation : 1<sup>re</sup> avril 1870, six jours de prison, détournement d'objets saisis.

Pendant que Richard était dans le corps des guérillas, sa femme était plongée dans la plus extrême misère, mais depuis un an, environ, il a créé dans le quartier, St-Lambert, un magasin d'épicerie évalué à 3,000 fr. et ceux qui l'ont connu dans la détresse ne peuvent s'empêcher de manifester leur étonnement.

Piraud, ex-clairon, trois condamnations : 1<sup>re</sup> 14 décembre 1860, trois mois de prison, vol ; 2<sup>e</sup> 23 juillet 1861, trois ans de prison, vol ; 3<sup>e</sup> 6 août 1851, quatre mois de prison, vol. — Lécusson, ex-lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie du même corps, une condamnation ; 9 mars 1864, trois mois de prison, vol et vagabondage.

Les deux autres accusés n'ont pas d'antécédents judiciaires. Le rapport expose ainsi les faits qui leur sont reprochés :

Du 8 au 9 novembre 1870, un bataillon dit la guérilla marseillaise venait occuper Autun avec d'autres corps garibaldiens de l'armée des Vosges et dont quelques-uns portaient les dénominations suivantes : Guérilla d'Orient, bataillon de l'Égalité, francs-tireurs de Caprera, enfants perdus de la montagne, vengeurs de la mort, etc.

Trois jours après l'arrivée de ces troupes, dans la nuit du 12 au 13 novembre, une bande d'environ trente hommes, composée de plusieurs officiers, sous-officiers et soldats de diverses compagnies de guérilla marseil-

laise, faisait irruption dans le palais épiscopal d'Autun et envahissait les appartements réservés de Mgr Marguerie, alors évêque de ce diocèse.

Sous prétexte de chercher un Prussien qui, d'après leur dire, s'était réfugié dans l'évêché, ils escaladèrent le vestibule en brisant un carreau, firent tomber partout, fouillèrent les meubles et passant leurs sabres jusque sous le lit où Sa Grandeur était couché. La montre en or de Sa Grandeur, une chaîne et un cachet disparurent dans le cours de ces perquisitions, ainsi que plusieurs médailles d'argent, une médaille en or d'une valeur de 210 fr., une jumelle, un nécessaire à barbe, etc. Un témoin, Leclerc, déclare qu'on vola alors dans la chapelle, une croix pastorale en or, deux épingles de pallium et deux flacons en cristal, renfermant les Saintes-Huiles.

Descendus à la cave, les envahisseurs s'emparèrent d'un grand nombre de bouteilles de vin et ravagèrent le garde-manger et la cuisine. Plusieurs paires de bas en coton et en laine furent aussi soustraits à la femme de ce témoin. Ces effets énoncés le rapport cite les principales dépositions et constate qu'elles sont corroborées en grande partie par les accusés eux-mêmes, malgré leurs efforts pour rejeter, dans les diverses interrogations qu'ils ont subies, leur part de culpabilité.

Toujours d'après le rapport, le pillage de l'évêché d'Autun n'est pas le seul acte de cette nature commis par la guérilla marseillaise à Autun. Ils ont, en outre, saccagé le couvent des Oblats et le grand séminaire. — Le père supérieur des Oblats a raconté qu'un soir, à un signal donné par un soldat, un certain nombre d'hommes laissèrent tomber leurs pantalons levèrent leur chemise et se mirent à nu devant lui et un autre Père. Un autre jour, dit-il, comme nous frappions à la porte de la cuisine, située sous les fenêtres d'une chambre occupée par des femmes (et quelques femmes) de garibaldiens, nous avons été inondés par des vases de nuit. — Toutes les nuits les garibaldiens et leurs maîtresses dansaient à la porte de ma chambre en la frappant violemment du pied ; cette même pièce servait de lieux d'aisa avec aux femmes.

Un jour qu'ils avaient trouvé de vieux ornements d'église, ils firent une procession sacrilège dans les cloîtres, puis foulèrent aux pieds les ornements qui leur avaient servi, menaçant de mort, sabre au poing, l'un des frères et me demandant également pour me brûler la cervelle. — Enfin, le rapporteur cite les passages suivants du rapport de M. de Sugny, de la commission chargée de l'Assemblée nationale. Après avoir parlé de l'état-major garibaldien, Ricciotti, Mendini, Bordon et autres officiers, le rapport ajoute : « Lorsque tous ces officiers avaient leurs femmes ou leurs maîtresses, et ces personnes touchaient le soldat d'officiers, elles suivaient l'armée à cheval, commandaient, passaient des revues. Il y avait notamment un bataillon où une femme était adjudant-major. Elle se promenait avec ses galons, touchait ses soldats. Un officier nommé Delorme avait avec lui sa maîtresse, qui touchait la soldate d'officier d'état-major. Des désordres de toute nature marquèrent le passage de ces étranges soldats à Autun. »

« Ils conservaient leurs armes toute la journée ; cependant ils ne faisaient pas le moindre exercice, et ces hommes passaient la journée dans les cafés, les auberges, commettant toutes sortes d'abominations. »

### VARIÉTÉS

#### LA COMÈTE

Influence des comètes. — Les comètes périodiques. — La comète de César. — Le déluge biblique a-t-il été causé par une comète ? — Hypothèse de Whiston. — Opinion d'Arago. — Une collision entre la terre et une comète est-elle possible ? — Que produirait-elle ? — Qu'est-ce qu'une comète ? Un rien visible, répond M. Babinet.

De tous temps les comètes ont excité à un haut point la curiosité et l'imagination du public. En effet, quoi de plus étonnant et de plus étrange que ces astres arrivant des profondeurs de l'espace, paraissant tout à coup, brillant souvent d'un éclat tel que l'astre pouvait être aperçu en plein midi, enfin s'évanouissant comme il était venu, après avoir présenté des aspects extraordinaires, sans qu'on sache la plupart du temps ni d'où il vient ni où il va.

Que viennent faire dans notre monde solaire ces astres insolites qui semblent se rir de nos lois qui régissent ce monde ? Qu'annoncent-ils ? Des guerres, des incendies, des pestes, des famines et des calamités sans nombre ? Ont-ils une influence sur la température ? Enfin, qu'est-ce que cet appendice souvent en forme de panache immense et lumineux, qui, se développant peu à peu dans le voisinage du soleil, surmonte l'astre ou l'entoure, et cesse d'apparaître dès qu'il s'est éloigné du soleil ? Et cette marche, quelle est-elle ? A-t-on jamais vu un astre se diriger de cette sorte... Pourquoi, comme tous les astres connus, ceux-ci se dirigent-ils par leur course capricieuse ? Ils vont dans toutes les directions, de droite à gauche ou de gauche à droite. Sous ce rapport, aucune loi ne peut leur être assignée.

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, surgissent de tous côtés à la simple annonce d'une apparition d'une comète. Les vignerons se souviennent toujours avec reconnaissance de la comète de 1811. Le vin, cette année-là, fut délicieux. L'n'en fallut pas davantage pour faire attribuer à l'influence cométaire l'abondance et la bonté du vin. Depuis cette année, les comètes sont attendues avec espoir et saluées avec bonheur par les vignerons. Or, leur confiance n'est nullement justifiée. Chaque année, les astronomes signalaient pour les moins deux ou trois comètes, quelquefois même davantage, et l'on ne voit pas que la température moyenne de l'année ait augmenté ou diminué de la nombre de ces astres. Les comètes n'ont aucune influence sur la température, et si la chaleur a été excessive dans ces jours derniers, ce n'est point à la présence de la comète signalée en

ce moment qu'on doit attribuer l'élévation de la température ; elle n'y est pour rien, l'inocente, et c'est bien à tort qu'on l'accuse ou qu'on la bénit.

La comète actuelle est visible à l'œil nu, on la voit dans le voisinage du soleil couchant ou du soleil levant ; elle se nomme comète de Coggia. Peut-être prendra-t-elle bientôt des proportions et un éclat extraordinaires. C'est l'événement qui décidera. Les comètes sont aussi nombreuses dans le ciel que les poissons dans la mer, elles diffèrent entre elles de formes, de grandeurs et d'apparences, aussi bien que tous les êtres qui se meuvent et vivent dans l'Océan.

Les unes ont une chevelure et une barbe, les autres étalent en éventail leur brillant appendice ; celle-ci envoie dans des directions divergentes des faisceaux de matière lumineuse ; celle-là semble, avec ses six rayons phosphorescents, une roue de char ; celle-ci n'a qu'un noyau et pourrait être confondue avec une étoile ou une planète, si sa marche rapide ne la faisait point aussitôt reconnaître.

Parmi les innombrables comètes que les astronomes ont observées, il en est quelques-unes dont ils ont calculé les éléments et qu'ils pensent reconnaître, si elles se montraient de nouveau dans notre monde il en est d'autres qu'ils ont déjà reconnues comme périodiques.

De celles-ci il en est jusqu'à huit qui se meuvent complètement dans le monde ; de notre soleil ; elles sont dites intérieures c'est-à-dire qu'elles décrivent leurs orbites entières dans l'espace compris entre le soleil et la planète Neptune.

Les voici rangées d'après la durée décroissante de leur révolution :

Comète de Méchain	Durée de la révolution.
— de Faye	13 ans 60 j <sup>rs</sup>
— de d'Arrest	7 — 44 —
— de Biela	6 — 64 —
— de Bronsen	6 — 61 —
— de Winnecke	5 — 58 —
— de Vico	5 — 54 —
— d'Encke	3 — 46 —
	3 — 29 —

Les autres comètes périodiques sont extérieures et parcourent leurs orbites dans des périodes beaucoup plus longues. Celle de Halley, l'une des plus fameuses, en 7 ans 78 jours. Cinq autres, découvertes par Poëns en 1812, par Olbers en 1847, par Westphal en 1852, ont des périodes comprises entre 75 et 70 ans.

Les autres enfin mettent un temps beaucoup plus long à effectuer leur révolution. Il s'agit alors d'un ou plusieurs siècles : même de plus de cent mille ans, comme celle de M. Plantamour, découverte en 1844.

Farmi les comètes célèbres, on ne peut manquer de citer celle qui apparut en l'an 43 avant notre ère, au mois de septembre l'année même de la mort de César, pendant les jeux qu'Auguste donnait au peuple romain. Elle était visible avant le coucher du soleil et apparaissait vers cinq heures du soir. Elle était donc extraordinairement éclatante. A ce titre seul, elle mériterait une mention, ainsi qu'à cause de la coïncidence de son apparition avec la mort du Romain que la conquête de la Gaule a rendu à jamais illustre ; mais une autre cause la signale à notre attention : elle a servi de base à un savant astronome anglais, Whiston, désigné par Newton lui-même pour être son successeur, pour démontrer la possibilité du déluge biblique déterminé par le choc d'une comète.

La comète de César ou de l'an 43 avant l'ère chrétienne brillait donc d'une vive lumière. En 531, les écrivains byzantins signalent sur l'horizon la présence d'une comète très grande et très éffrayante qu'ils désignent sous le nom de Lampadius parce qu'elle ressemblait, disaient-ils, à une lampe ardente. En 1106, les historiens et les chroniqueurs parlent d'une comète très grande, imitant le flambeau du soleil, ayant une immense queue. Enfin, en 1680, la comète observée présente un grand éclat.

Ces diverses apparitions, en admettant qu'on puisse les rapporter à une même comète, donnent à celle-ci une période qui varie entre 574 et 575 ans. Or, si l'on multiplie par 4 ce nombre de 575, on trouve 2,300, qui, ajouté à 43, donne avec une différence de 6 ans la date du déluge biblique, cette date étant 2349, d'après le texte hébreu de la Bible. Si on multiplie par 5 ce même nombre de 575, on tombe à huit unités près sur la date du déluge telle qu'elle ressort du texte samaritan et de la version des Septante. Il est donc fort possible que l'apparition de cette comète ait coïncidé avec le déluge. On n'y trouvera aucune difficulté si l'on songe que la révolution d'une comète périodique augmente en rapidité à chacun de ses retours près du soleil. La marche de celle-ci était plus lente autrefois, rien ne s'oppose donc à sa présence dans les environs de la terre à l'époque du déluge.

Whiston suppose que cette comète causa une marée gigantesque sur le globe terrestre. La croûte solide fut soulevée et les matières liquides ou en fusion qu'elle renfermait dans son sein s'échappèrent de toutes parts et envahirent toute la terre. Arago, dans son *Astronomie populaire*, n'a pas de peine à démontrer l'impossibilité de l'hypothèse toute gratuite de Whiston. Pour produire un tel effet, il aurait fallu ou une comète trop grosse, qui ne répondrait pas aux comètes observées, ou d'une marche trop lente, condition incompatible avec la nature même des comètes, qui sont des astres extrêmement rapides. On a trouvé par le calcul, en admettant les circonstances les plus favorables, qu'une comète ne pourrait pas se trouver pendant plus de deux heures à plus de treize mille lieues de la terre.

La multiplicité des comètes ne permet pas de leur attribuer une influence quelconque sur la température, nous l'avons vu, sur la santé, sur la fécondité ou la stérilité du sol. Elles sont si nombreuses qu'on en trouvera toujours quelque une pour justifier par sa

présence toutes les calamités, ou toutes les prospérités qu'on voudra.

Mais peuvent-elles se heurter contre la terre, et se heurtant peuvent-elles y causer des désordres ? Il est possible qu'une comète vienne à se rencontrer avec la terre, quoiqu'il y ait des milliers de chances contre une telle collision, et qu'une telle rencontre soit bien peu probable. Si elle avait lieu, que produirait-elle ? Rien, ou presque rien. M. Babinet appelle les comètes des *viens visibles*. En effet, si brillante que soit une comète, elle n'empêche point d'apercevoir, à travers ses nébulosités, des étoiles de dixième et de cinquième grandeur, sans que celles-ci aient rien perdu de leur éclat. S'appuyant sur ce fait, il donne aux comètes des masses qui justifient parfaitement le nom qu'il leur donne.

MM. Roché et Faye ont également calculé la masse des comètes, principalement celle de Donati, qui parut si brillante en 1858.

Ils ont trouvé, l'un qu'elle était égale à la vingt-millième partie de la masse du globe terrestre, l'autre à quinze dix-millièmes de cette même masse. Cette dernière évaluation équivalait à environ cent millions de kilogrammes et serait capable de produire, dit M. Faye, des effets appréciables. Mais un tel accident n'est pas à redouter. D'autres planètes ont été très approchées par des comètes et leur marche n'en a pas été troublée. Même la terre a été soumise, à plusieurs reprises, à l'influence d'un voisinage cométaire. Il paraît aujourd'hui absolument certain que la terre a pénétré dans le cône gazeux de la grande comète de 1861. M. Liais l'assure et, avec lui, MM. Lind et Valry. En Angleterre, on observa dans le ciel une lueur plus phosphorescente qui fut attribuée à la matière cométaire. En effet, la terre et la lune passèrent, le 30 juin de cette année-là, dans les mêmes régions de l'espace que la comète balayait de sa brillante chevelure.

Quoiqu'on ait examiné un grand nombre de comètes, leur nature est restée mystérieuse. Brillent-elles ou ne brillent-elles point par elles-mêmes, ou brillent par elles-mêmes, empruntent-elles encore quelque chose à l'éclat du soleil ? Il est permis de se rallier à cette dernière hypothèse, car l'affaiblissement comme l'effacement de leur lumière, à mesure que l'astre s'éloigne ou se rapproche du soleil, semble indiquer une telle conclusion.

Quant à la formation de la queue des comètes, aucune théorie ne l'explique d'une façon satisfaisante. Ni la théorie de l'attraction, ni celle de M. Faye, qui introduit dans le système du monde une nouvelle force répulsive des surfaces enflammées. C'est dans des cas de ce genre qu'il faut avoir égard à la loi de conservation de la matière. Les savants sont, hélas ! bien souvent obligés d'en arriver à cet aveu humiliant.

L. CHEARMOLUE.

### Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, le 8 juillet soir :

A l'issue de la séance d'aujourd'hui, le conseil des ministres s'est réuni à l'hôtel de la Présidence et a offert sa démission au Président de la République.

Le Président de la République a péremptoirement refusé la démission des ministres. Le Cabinet reste constitué tel qu'il est. Une dépêche a été adressée dans ce sens à tous les préfets.

L'Officiel de demain fera connaître cette résolution.

On pense que le président de la République adressera demain ou après-demain un message à la chambre.

On assure que dans le message, le maréchal affirmait, comme il l'a fait dans son ordre du jour à l'armée, sa résolution de conserver le pouvoir pendant les sept ans que lui a assignés la loi du 20 novembre et fera ressortir la nécessité d'organiser ses pouvoirs.

Toutefois, les termes de ce message ne sont pas encore arrêtés. Ils ne le seront que dans le conseil des ministres qui se réunira demain.

On nous écrit de Paris, 9 juillet :

Lorsque le public apprend hier soir les deux votes d'apparence assez contradictoire qui venaient de se succéder à la chambre, la première impression fut surtout l'étonnement. On se demandait ce que voulaient dire ces deux décisions de l'Assemblée dont l'une semblait infirmer l'autre. Les journaux du matin essayent de répondre à cette question, et interprètent différemment, chacun selon son point de vue, le sens du double scrutin d'hier.

Pour la République française, la chambre a condamné, par le premier vote, à la fois le ministère et la combinaison politique qu'on appelle le septennat personnel. Par le second scrutin elle a constaté et reconnu son impuissance.

Le Rappel s'exprime dans des termes presque identiques. Le Soleil, après avoir constaté l'échec du ministère avec la motion Paris, dit que le second vote montre qu'il n'y a plus de majorité véritable.

Le Soleil ne voit d'autre solution que dans ces deux alternatives, ou bien que la majorité se reconstruise, ce que tout à l'heure il déclarait impossible, ou que l'Assemblée décuragée se décide à se dissoudre volontairement.

Du reste, il est plus que jamais question du dépôt de plusieurs propositions demandant la dissolution.

Petite Bourse du soir, dernier cours 96 75.

### Dépêches Télégraphiques

NOUVELLES DE ROME

Rome, 8 juillet, soir. — Le Pape a rendu visite aujourd'hui à Monseigneur de Mérode.

Le Saint-Père a reçu aujourd'hui 83 jeunes filles et femmes romaines, représentant progressivement d'un an jusqu'à 83 ans l'âge de Sa Sainteté.

Quelques petites filles ont récité des poésies.

### LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 8 juillet. — Le gouvernement Espagnol a approuvé le budget de Cuba présenté par Concha. Le gouverneur en a été avisé télégraphiquement.

Santander, 7 juillet, soir. — (Voie anglaise.)

Madrid, 8 juillet. — La baisse des valeurs espagnoles préoccupe vivement les cercles financiers. Hors bourse, l'intérieur est coté 11.25.

Dans les cercles alphonstiens on assure que la reine Isabelle veut annuler l'abdication en faveur du prince des Asturies qu'elle a faite autrefois.

Madrid, 8 juillet, 10 h. matin. (Voie anglaise.) — La Epoca dit que le ministre des finances se propose de traiter avec les porteurs étrangers la question du règlement des coupons de la dette extérieure. Ce journal croit que le ministre d'Espagne à Londres recevra à cet effet les instructions nécessaires. Il espère que l'on conduira la justice et le crédit de l'Espagne avec le triste état des finances du pays.

L'armée du Nord est réorganisée. Elle se compose de deux corps. Le premier est placé sous le commandement du général Moriones, ayant sous ses ordres les généraux Raun, Colomo et Catalan.

Il doit opérer dans la Navarre.

Le deuxième corps sous le commandement du général Ceballos ayant avec lui les généraux Russel, Russ et la cavalerie, observera l'Ebre.

L'effectif de l'armée s'élève à 30,000 hommes et 79 canons.

Le quartier général est établi à Tallala.

Les carlistes ont attaqué hier Laredo sans résultat.

### L'INCENDIE DE TENEDOS

Constantinople, 8 juillet, soir.

Les dernières nouvelles reçues de Tenedos portent que cinq cents maisons ont été brûlées.

### COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 9 juillet.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbrosses.)

Ventes 500 b. Marché calme, soutenu. Très ordinaire 99 ; terme septembre 98.50 ; octobre 99.50.

Liverpool, 9 juillet.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbrosses.)

Ventes 12,000 b. Marché plus facile, livrable 1/16 de baisse.

### Avis divers

HAVRE, 8 juillet. — Cotons. — Le marché est resté ferme pour cotons disponibles, et nous avons encore eu une bonne demande régulière pour les sortes d'Amérique, mais les Indes ont été assez délaissées, et dans l'ensemble le ton est plus calme. On n'a rien cité à livrer. A terme, il y a eu de l'irrégularité pour le juillet qui s'est traité à 96 fr. 50 et 96 fr. les autres mois ne voulant pas payer les prix précédemment tenus.

Les ventes notées à quatre heures vont à 701 b.

Laines. — Les cours sont toujours très fermes, et nous avons des affaires très régulières à noter chaque jour. On a encore vendu aujourd'hui 97 b. B. Ayres suint, de 180 à 210 fr.

ANVERS, 6 juillet. — Laines. — On a vendu aujourd'hui 220 balles laines en suint de la Plata.

Bourges, 6 juillet. — Le cours des laines ne change pas ; les acheteurs demandent de la baisse. Cours de 85 c. à 1 fr. le demi-kil.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

### REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup>. 65,811. M. le curé A. Brunellière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescieri, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescieri chocolatée, en boîte de 2 fr. 25 c. ; de 576 tassés, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Colla, pharmacien et Morelle-Bourgeois, Léon Dargou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris, 4095. — r